Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213502313-20260605-42_2026-DE

Département d'Ille-et-Vilaine - Canton de Bain-de-Bretagne

C O M M U N E

de

P O L I G N É

2 Rue du Tertre Gris

- 35 320 -

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an DEUX MILLE VINGT SIX le 5 JUIN à 20h00 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Poligné, sous la présidence de **Monsieur Jean-François GUYOMARD, Maire**.

Nombre de Conseillers :

en exercice : 15
présents :..... 10
votants :..... 14

PRÉSENTS : JF. GUYOMARD – A. MEHAT – B. LECUE – C. MARCAULT – I. MOISON – JM. PINARD – N. JOLIVEL – V. MAIRESSE – J. HODY – A. LEBRETON-

REPRESENTÉS : G. THOMAS pouvoir à JF. GUYOMARD - S. LE SAOUT pouvoir à B. LECUE - C. ALLAIN pouvoir à V. MAIRESSE – O. HERSENT pouvoir à I. MOISON
EXCUSES : JL. BOSSE

A MEHAT a été élue secrétaire de séance

Date de convocation : Le 29/05/2026

DÉLIBÉRATION N° 42-2026 : Sénatoriales. Élection des délégués et suppléants (communes de plus de 1000 habitants)

Vu le décret no 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,
Vu la circulaire du ministère de l'Intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :

Mr Jean-Michel PINARD, Mr Anthony LEBRETON, Mme Anne MEHAT et Mr Julien HODY.

La présidence du bureau est assurée par le maire.

b) Les listes déposées et enregistrées :

Composition des listes :

1 Seule Liste :

- Mme MARCAULT Carine, Mr HODY Julien, Mme MÉHAT Anne, Mr BOSSE Jean-Luc, Mme HERSENT Océane, Mr LEBRETON Anthony

M. le maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales.
Le maire indique que doivent être élus 3 délégués(s) et 3 suppléants.

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213502313-20260605-42_2026-DE

***c) Élection des délégués* titulaires et suppléants**

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

3 délégués à désigner, 3 suppléants, 1 liste déposée

- nombre de bulletins : 14
- bulletins blancs ou nuls :0
- suffrages exprimés : 14

Ont obtenu :

- ***liste de MARCAULT Carine*** obtient 3 sièges

M le maire proclame les résultats définitifs :

liste de MARCAULT Carine obtient 3 sièges

Fait et délibéré à Poligné

Le / la secrétaire de séance

Le Maire,
Jean-François GUYOMARD